

SOLUTRANS célèbre l'innovation

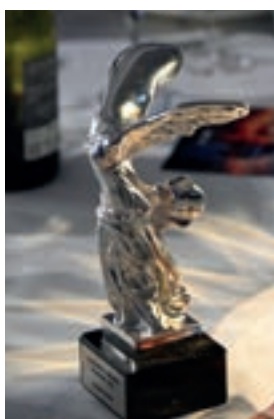
Les lauréats des I-nnovation AWARDS ont été révélés le mardi 18 novembre, lors de la soirée de remise des prix à l'hippodrome de Parilly. Les I-nnovation AWARDS, rendez-vous majeur du transport routier et urbain, organisés par la FFC dans le cadre du salon SOLUTRANS, récompensent les innovations des exposants contribuant à améliorer la performance, la sécurité et la durabilité des véhicules dans la filière.

Depuis 2019, ces trophées bénéficient d'un format modernisé : nouvelle identité visuelle, critères revisités, jury élargi réunissant constructeurs, professionnels du secteur, pôles de compétitivité et journalistes spécialisés. Sans oublier des trophées artistiques uniques.

Parmi près de 100 candidatures, 22 innovations ont été sélectionnées dans quatre catégories : Carrossiers-Constructeurs, Équipementiers, Digital AWARD et la nouvelle catégorie Vélo-cargo. Un Prix spécial Joseph Libner, en hommage à l'ancien président de la FFC, distingue des solutions à forte dimension environnementale.

Catégorie Équipementiers

Le prix Or revient à Michelin pour sa gamme de pneumatiques X® Works Z2, combinant robustesse, longévité, performance énergétique et compatibilité avec les véhicules électriques, tout en réduisant la consommation de carburant. Le prix Argent est attribué à Telma pour le système de freinage PK1, capable de réduire jusqu'à 90 % les émissions de particules fines au freinage, améliorant à la fois la sécurité, l'environnement et les coûts de maintenance. Le prix Bronze distingue ACI Industrie avec ACI GuardSense, un antivol intelligent basé sur l'IA, capable de détecter les tentatives réelles d'intrusion et de limiter les fausses alertes en milieu urbain. Le Prix Joseph LIBNER récompense Neotrucks pour ELYT, une solution deetrofit transformant des camions thermiques en engins électriques de manutention lourde, inscrite dans une logique de décarbonation et d'économie circulaire.



Catégorie Carrossiers-Constructeurs

Le prix Or est décerné à Carrosserie Corsin pour A.D.A.M, un système de chargement intégré et électrique améliorant ergonomie, sécurité et durabilité, tout en étant alimenté par énergie solaire. Le prix Argent revient à Lecapitaine avec SafeWall, une cloison mobile innovante offrant une isolation équivalente à une cloison fixe, simple d'utilisation et adaptée au transport multi-températures. Le prix Bronze distingue Lamberet pour Frigoline HPI, une carrosserie frigorifique haute performance destinée aux VU électriques, permettant des gains significatifs d'autonomie et d'efficacité énergétique.

Le Prix Joseph LIBNER est attribué à Chereau pour le Concept Trailer, une semi-remorque au design aérodynamique réduisant la consommation, les émissions de CO₂ et renforçant la sécurité.

Catégorie Digital AWARD

Le prix "Édition de logiciels" est remporté par EDF (Dreev) pour une



solution de pilotage intelligent de la recharge des flottes électriques, permettant de réduire les coûts d'électricité de 30 à 50 %. Le prix "Solutions de connectivité" distingue JOST / Hyva pour Smart Guide 2.0, un système électronique améliorant la sécurité et le suivi des opérations de bennage.

Prix spécial Vélo-cargo

Le Kleuster 350 de Renault Trucks et Kleuster est récompensé pour sa robustesse industrielle, sa fiabilité éprouvée et son adaptation à la logistique urbaine intensive.

La plateforme [board] – One Board est également primée pour sa solution modulaire de mobilité électrique légère, dédiée à la livraison du dernier kilomètre et au transport urbain décarboné.

Ces distinctions illustrent le dynamisme et la capacité d'innovation de la filière, au service de la transition énergétique, de la sécurité et de la performance économique du transport.

La FFC et Michelin, fêtent leurs anniversaires sur SOLUTRANS

180 ans aux côtés de la filière

Née en 1844, la Fédération Française de la Carrosserie (FFC) a célébré en 2024 ses 180 ans d'existence, témoignant d'une histoire très riche au service de l'industrie française. Fondée à l'époque des véhicules hippomobiles, l'organisation a accompagné l'évolution des métiers de la carrosserie, passant des charrons, bourreliers et selliers aux selliers-carrossiers, puis aux carrossiers transformateurs contemporains. Au 20^{ème} siècle, la FFC a joué un rôle déterminant dans la normalisation des procédés de fabrication et la défense des intérêts des carrossiers, notamment durant les périodes de guerre et de reconstruction. Elle a encouragé l'adoption de nouvelles technologies, comme l'aluminium, les composites et les systèmes électroniques, permettant à la filière de rester compétitive et innovante. Aujourd'hui, la FFC poursuit son engagement en faveur de l'innovation, soutenant la transition vers des véhicules plus écologiques et efficaces. Elle accompagne ses membres dans le développement de solutions pour véhicules électrifiés, dans l'intégration des nouvelles technologies de sécurité et de confort, ainsi que dans l'essor des véhicules autonomes et connectés.

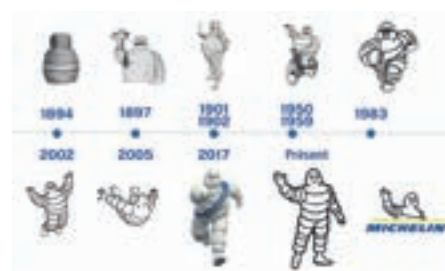
Formation professionnelle et représentation

La formation professionnelle est un pilier de la FFC. Organisme agréé Qualiopi, la FFC dispose de son propre centre de formation et collabore avec écoles et universités pour préparer les nouvelles générations aux défis technologiques et environnementaux. La FFC joue également un rôle crucial en tant que représentante des intérêts de l'industrie auprès des pouvoirs publics et des instances européennes, notamment lors des négociations réglementaires. Organisatrice de salons (SOLUTRANS, EQUIP AUTO), elle encourage l'innovation et renforce les liens au sein du secteur.



Michelin : 130 ans d'histoire, un leadership et une puissance d'innovation uniques

Michelin célèbre un héritage de plus de 130 ans d'innovations qui ont profondément changé l'histoire de la mobilité. Depuis la création du premier pneu démontable en 1891, l'entreprise n'a cessé de repousser les limites technologiques : pneu radial (1946), pneu à base de silice pour réduire l'impact environnemental (1992), intégration des premières puces RFID (2012), concept VISION (2017), projet de roue lunaire pour la Nasa (2024), sans oublier le Guide Michelin (le premier date de 1900). Un ADN d'innovation et une approche « Tout durable ». Pour innover et imaginer le monde de demain, Michelin s'appuie sur une R&D mondiale puissante, impliquée dans toutes les technologies qui lui permettront d'atteindre ses ambitions de croissance tout en maintenant l'équilibre People, Profit & Planet. Classée parmi les 100 entreprises les plus innovantes dans le monde, Michelin place incontestablement l'innovation au cœur de sa stratégie en dédiant un budget annuel proche de 1,2 milliard d'euros et plus de 6 000 chercheurs. Avec son plan stratégique 2030 « Michelin in Motion 2030 », Michelin réaffirme son approche « Tout durable » ; une approche à la recherche



du meilleur équilibre entre le développement et l'épanouissement des personnes, les performances économiques et financières, et la planète. Il était une fois, le bonhomme Michelin À la fin du XIX^e siècle, alors que la marque n'en est qu'à ses débuts, les frères Michelin exposent leurs produits dans un salon à Lyon. L'un d'entre eux remarque alors qu'avec des bras et des jambes, leur pile de pneus ressemblerait à un bonhomme. Quelques années plus tard, un caricaturiste concrétise cette idée et donne naissance au bonhomme Michelin : Bibendum, qui est tout de suite devenu l'ambassadeur de la Marque. C'est ce qui lui a permis d'évoluer au cours des différentes décennies et de s'adapter aux changements des modes de vie. Les valeurs positives qu'il véhicule et sa capacité à rester toujours moderne sont ce qui a fait, et fait encore aujourd'hui, le succès du bonhomme Michelin. Il est si populaire qu'il a été élu meilleur logo du monde par le Financial Times en 2000, deux ans après avoir fêté son centenaire.

Fondation Berliet sur SOLUTRANS : le patrimoine en majesté !

C'est un grand retour : la Fondation Berliet expose des véhicules du patrimoine VI et automobile à SOLUTRANS, après plusieurs éditions d'absence. Les 180 ans de la FFC méritaient bien une telle association.

Pour Olivier HEYRENDT, responsable des opérations de la fondation : « *C'est une idée formidable de Patrick CHOLTON : accueillir, à nouveau, le patrimoine de nos poids lourds et utilitaires. Un grand merci à la FFC de donner cette visibilité à la Fondation Berliet* ». Pour toute la durée du Salon, le Hall d'entrée accueille quatre véhicules de la Fondation Berliet : le chasse-neige Latil de 1924 doté d'une étrave en bois ciré (un des premiers véhicules à 4 roues motrices et directrices), le Saurer 1 CRD de 1934 et son dispositif pionnier de toit coulissant pour un chargement à la verticale ; le Renault AGC 2 de 1938 aux couleurs de 'La Vache Grosjean' et le Saviem SB2 de 1890 dans la livrée de la Miroiterie Targe. Lors de la soirée de Gala du mercredi 19, deux véhicules accueilleraient les convives : le Berliet GBC 8 'Gazelle' 6x6 rouge (1958) du tournage du film '100 000 dollars au soleil' et la Limousine VRD 199 de 1932, témoin extraordinaire du savoir-faire éclectique de Marius BERLIET s'étendant à l'automobile. Les invités à la cérémonie des Innovation AWARDS, à l'hippodrome de Parilly, ont aussi pu découvrir trois véhicules : l'Avant Train Latil, le Pick-up AK, le GLR 8 de 1949.

Une institution emblématique

La Fondation Marius BERLIET est une institution emblématique, profondément ancrée dans l'histoire industrielle lyonnaise et française. Créée en 1988, elle perpétue l'héritage de Marius Berliet, pionnier de l'automobile et entrepreneur visionnaire. Marius BERLIET (1866-1949) est une figure majeure de l'industrie automobile française, il fonde à Lyon une entreprise qui deviendra l'un des fleurons de la construction automobile, Berliet. Son génie réside dans sa



capacité à innover, notamment avec des véhicules robustes et adaptés aux besoins de l'époque, comme les camions militaires pendant la Première Guerre mondiale. Après la nationalisation de son entreprise en 1944 et son intégration à Renault, Marius BERLIET se retire, mais son nom reste associé à l'excellence industrielle. Aujourd'hui, la Fondation travaille avec les collectivités locales (Métropole de Lyon, Région Auvergne – Rhône-Alpes) ; les entreprises (notamment Renault Trucks, héritière de Berliet) ; et les institutions culturelles (Archives départementales, bibliothèques municipales). Elle s'investit dans des actions culturelles et solidaires. Elle intervient dans les écoles pour sensibiliser les élèves à l'histoire industrielle et aux métiers

techniques. La Fondation soutient également des événements comme les Journées Européennes du Patrimoine, où elle ouvre ses archives au public. Enfin, elle s'engage aux côtés d'associations locales luttant contre l'exclusion, en promouvant notamment l'insertion par le travail.



SOLUTRANS : La formation, toujours fer de lance de notre filière !

Durant les cinq jours du salon, de nombreux jeunes et étudiants ont été accueillis sur SOLUTRANS, parmi lesquels 400 collégiens de 4^e et 3^e. L'objectif était clair : faire découvrir à toutes et tous les métiers, parfois méconnus, du secteur CAV, transport et logistique, pneumatique, scellerie, etc... ainsi que les nombreuses formations qui y mènent.



Ces rencontres ont permis à de nombreux jeunes, souvent en pleine réflexion d'orientation, d'échanger directement avec des professionnels et de repartir avec une vision renouvelée d'un secteur innovant, dynamique et porteur d'avenir.

Les exposants partenaires présents ont salué cette initiative, qui répond à un réel besoin : celui de constituer pour les années à venir un vivier de talents motivés, qualifiés et passionnés.

Simulateur de peinture en réalité virtuelle, simulateur de conduite poids lourd, transpalette, automobile, course de camion sur circuit miniature, jeux de reflexe, etc... les jeunes en quête d'orientation ont pu découvrir de nombreuses facettes et métiers inconnues de notre filière dans un contexte ludique et divertissant !

Le Tour de France PFA : une tournée nationale au départ de SOLUTRANS

Cette année, SOLUTRANS a également servi de point de départ à une initiative d'envergure portée par la PFA (Plateforme de la Filière Automobile) : l'Explore Auto Tour 2025.

Lancée le mardi 18 au matin, cette tournée s'est donnée pour mission d'aller à la rencontre des jeunes de toute la France pour promouvoir les métiers de l'industrie automobile, du véhicule industriel et des services associés. Véritable « Tour de France » de la filière, l'Explore Auto Tour prévoit près de 70 étapes à travers les bassins industriels et les centres de formation du pays, avec un programme riche : démonstrations, témoignages de professionnels, simulateurs immersifs et animations pédagogiques destinés à susciter des vocations et à démystifier les métiers techniques et industriels.

Ce dispositif itinérant, soutenu par plus d'une centaine de partenaires majeurs de la filière, offre une plateforme vivante pour découvrir les enjeux de demain, de la mobilité électrique aux technologies de pointe qui façonnent le transport de demain.

Un salon au cœur des défis de la filière

À travers son espace dédié à l'emploi et à la formation, SOLUTRANS 2025 a favorisé les rencontres entre entreprises, organismes de formation et futurs talents, offrant ainsi une vision concrète des opportunités de carrière dans un secteur en pleine transformation.

Le salon confirme ainsi sa place, non seulement comme rendez-vous incontournable de l'industrie du véhicule industriel et urbain mais aussi comme acteur engagé pour l'avenir professionnel des jeunes et la solidité des filières industrielles françaises.

NON, les réparateurs non agréés ne surfacturent pas !

La FFC Mobilité Réparation et Services souhaite réagir aux allégations des assureurs, portant sur la prétendue surfacturation appliquée par les réparateurs non agréés pour le remplacement de vitrage.

La FFC Mobilité Réparation et Services rappelle qu'elle est à l'origine du vote de la loi Hamon du n°2014-344 du 17 mars 2014, donnant aux assurés la liberté de se tourner vers les réparateurs non agréés de leur choix.

Les assureurs qualifient parfois de « surfacturation » le fait de ne pas appliquer les tarifs qu'ils ont négocié avec leurs réseaux agréés. En effet, ils préfèrent s'enrichir en milliard pour distribuer à leurs actionnaires ou acheter un réseau de vitrage (Mondial pare-brise) en demandant 50 % de remise sur leur prix public aux réparateurs agréés et jusqu'à 25 % de pieds de facture, que de laisser le client aller chez le réparateur de son choix.

Le fait de ne pas être agréé signifie simplement de ne pas consentir de remise négociée à l'assureur en échange de l'apport de flux. Cela n'a rien à voir avec une surfacturation, mais relève d'un modèle économique différent, parfaitement légal et transparent.

Pour toutes les interventions c'est le tarif constructeur pour les pièces et temps de main d'œuvre qui sert de référence. Les adhérents de la FFC M s'engagent à respecter ces derniers. Quant à la variable du taux de la main d'œuvre, celle-ci est fixée selon le contexte économique du marché et nous relevons une moyenne du taux de main d'œuvre de 89€ HT chez nos adhérents quand l'INSEE présente une moyenne nationale de 96€ HT.

Par ailleurs, le refrain des assureurs qui font systématiquement un lien entre les cadeaux et, la hausse des primes est un épouvantail qu'ils agitent pour détourner l'attention du consommateur sans aborder la vraie raison. Le SRA cite chaque mois que les coûts structurels augmentent à cause de la complexification technique. Les sys-



tèmes d'aide à la conduite (ADAS) se généralisent, tandis que les surfaces vitrées des véhicules se sont agrandies et intègrent désormais davantage de technologies, comme des dispositifs chauffants ou d'isolation acoustique ou thermique. À cela s'ajoutent l'augmentation des coûts de production du vitrage due à la hausse des coûts de l'énergie depuis la guerre en Ukraine.

On rappelle au passage, que quand des avantages clients sont proposés, leur coût est imputé sur la marge des prestataires et ne sont pas facturés aux assureurs. Les obligations fiscales sur les cadeaux en nature ou en numéraire sont régies par le code général de impôts aux article 28-00 A annexe 4 et dans l'article 242 nonies A, alors pourquoi inciter des députés à voter une autre loi ou à pousser ces derniers à supprimer la loi sur le libre choix du réparateur. Il faut d'ailleurs souligner que les cadeaux sur ce marché existent depuis toujours, instaurés par le leader du secteur, qui est agréé et a reversé en 2024, 24 000 000 € de commissions aux assureurs.

Les 2450 adhérents de la FFC M s'engagent à ne remplacer un pare-brise que si cela est nécessaire. Chaque

véhicule bénéficie ainsi d'un diagnostic minutieux afin d'intervenir de façon appropriée, et de privilégier la réparation dès lors que l'impact répond aux critères de réparabilité.

La FFC M soutient les assureurs dans leur lutte contre les fraudes à l'assurance et leur demande de faire respecter par leurs experts, la charte de bonne conduite qu'elle a signée le 16 septembre 2025 avec la confédération des experts à la demande du ministère de l'Intérieur. Cette dernière s'appuie sur l'expertise contradictoire effectuée autour du véhicule et, non sur des « fausses expertises » sur facture effectuées par des chiffreurs quelques semaines après l'intervention du réparateur.

Les consommateurs doivent bien prendre connaissance des conditions qu'ils signent dans leurs contrats d'assurance et, ne doivent pas accepter de donner à l'assureur, le droit de réglementer les tarifs des prestations des 10000 vitriers spécialisés et des 13000 carrosseries indépendantes ou de concessions. Tirer un marché vers le bas ne donne plus aux professionnels la possibilité d'investir, de recruter et de former leur personnel. La réparation à bas coût finit ainsi par mettre en danger la vie des conducteurs.

Une Rencontre Inspirante autour de la PIECE DE REEMPLOI pour les REPAR'Actrices

Le 25 novembre, les REPAR'Actrices ont été chaleureusement accueillies par DUBOURG AUTOMOBILES, un centre VHU régional reconnu pour son engagement dans l'économie circulaire.

Cette invitation a été l'occasion d'une belle redécouverte de leur métier, de leurs méthodes et de leurs valeurs. La PIEC (pièce issue de l'économie circulaire) se place résolument une solution vertueuse portée par DUBOURG AUTOMOBILES

En tant que déconstructeur, DUBOURG AUTOMOBILES joue un rôle clé en proposant aux réparateurs des pièces issues de l'économie circulaire, parfaitement tracées et sélectionnées avec exigence. Les REPAR'Actrices ont pu constater que cette démarche est à la fois professionnelle, responsable et parfaitement alignée avec leurs propres valeurs de cheffes d'entreprise en carrosserie.

Des valeurs partagées : proximité, transparence et respect de l'environnement

Lors des échanges du jour, tous les participants ont présenté la même volonté de travailler de manière transparente, de s'appuyer sur des acteurs locaux impliqués, et de privilégier un modèle qui prend soin de l'environnement.

Pouvoir dire à leurs clientes et clients que les pièces montées proviennent d'une entreprise de proximité, engagée dans un traitement responsable des véhicules, est un véritable atout pour la satisfaction client.

Patrick NARDOU, Président de la Fédération Française de la Carrosserie



(FFC), est venu en voisin, saluer les REPAR'Actrices lors de cette rencontre. Il a notamment tenu à féliciter ces cheffes d'entreprise engagées, qui, depuis dix ans dans le Grand Sud-Ouest, ne cessent de faire avancer leur profession, d'innover et de défendre des pratiques responsables.

Il a également rappelé combien la proximité est essentielle lorsqu'on veut redonner du sens à l'écologie : travailler avec des acteurs locaux, valoriser des pièces issues de l'économie circulaire, privilégier des circuits courts... autant de choix concrets qui renforcent l'impact environnemental positif de la filière.

Repair Soft interfacé avec TRIBU

Repair Soft, créé en 2016 par Romuald ROZET pour ses propres carrosseries et commercialisé depuis 2020 dans 450 carrosseries, est interfacé depuis la fin du salon Equip Auto avec l'outil de cession de créance TRIBU, de la FFC Mobilité Réparation et Services.

Ce logiciel de Carrosserie 100 % internet (FULL WEB) est un DMS qui cherche à structurer, piloter et aller chercher de la performance dans les carrosseries. Un outil créé par des carrossiers, pour des carrossiers !

Il recense plus de 2500 connexions chaque jour. Repair Soft est un outil de travail qui évolue en permanence, grâce aux remontées de ses clients (1 à 2 évolutions par mois).

Pour Romuald ROZET, Président de Repair Soft : "Notre outil apporte au

quotidien un gain de temps dans la gestion administrative de la carrosserie, grâce à la gestion synchronisée de l'atelier avec la réception. La passerelle existante avec les outils de chiffrage et, à présent avec l'outil de cession de créance TRIBU, va permettre à nos utilisateurs d'utiliser la cession de créance pour se faire régler par les assureurs sans passer par le dépôt d'un chèque du client dans le tiroir ».

Selon Laurent FOURCADE, président de la FFC Mobilité Réparation et Services : "Après 25 ans d'usage, plus



de 2 400 utilisateurs et 140 000 cessions de créance effectuées en 2024, nous continuerons l'implantation de notre outil chez les réparateurs non agréés grâce à Repair Soft, en leur offrant un accès plus rapide à TRIBU et une sécurité de règlement de leurs factures par l'assureur sans passer par le client. »